

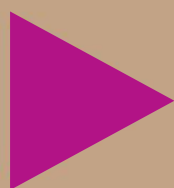
BAROMÈTRE 2026 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2025

REGION TOM

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





INTRODUCTION

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2026, basée sur les données de l'année 2025 (arrêtées au 31 janvier 2026).

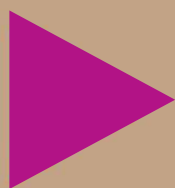
Au niveau national, 71 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 89 % agissant à l'échelle départementale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la présence forte des postes Fonjep sur le territoire, leur contribution à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les zones rurales (ZFRR) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, vous trouverez une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (tels que Fonjep « Guid'asso », Fonjep « Culture Fonjep » ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 35,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 23

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 34

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 288 000,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
975 - Saint-Pierre-et-Miquelon	2	4	28 656,00 €	0,00 €
986 - Wallis et Futuna	3	5	30 447,00 €	0,00 €
987 - Polynésie Française	6	10	71 640,00 €	0,00 €
988 - Nouvelle-Calédonie	12	16.5	111 042,00 €	0,00 €

() Le montant de la part des collectivités indiqué ici ne représente que les montants versés dans le cadre des conventions signées avec le Fonjep.*

1 CARACTÉRISTIQUES DES 23 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	65,22%
Tête de réseau départementale	4,35%
Association régionale	21,74%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	4,35%
Association nationale	4,35%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	77,27%
De 5 à 9 salariés	18,18%
De 10 à 19 salariés	4,55%

1.3 Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles	Quantité
Nombre de bénévoles total	487,00
Nombre de bénévoles moyen	22,00
Nombre de bénévoles médian	15,00
Nombre d'ETP total	57,00
Nombre moyen d'ETP par association	3,00

2 PROFIL TYPE DES 34 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Femme	67,50%	39	3
Homme	32,50%	39	2

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	10,00%	75,00	25,00
Bac +2 (III)	12,50%	80,00	20,00
Niveau bac (IV)	65,00%	73,08	26,92
BEPC/BP (V)	7,50%		100,00
Inférieur au BEPC (VI)	5,00%	50,00	50,00

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 23 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	4,35%
Nationale	4,35%
Régionale	21,74%
Départementale	13,04%
Intercommunale	17,39%
Communale	13,04%
Quartier	13,04%
Autre	13,04%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	76,04%
Enfants (6-15 ans)	13,10%
Petite enfance (0-5 ans)	6,13%
Adultes (25-65 ans)	2,88%
Jeunes (16-24 ans)	0,91%
Personnes handicapées	0,67%
Public spécifique	0,19%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,06%
Familles	0,04%

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	2 390,50 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	3 528,11 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	2 248,30 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	2 264,02 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	2 643,46 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	24.68%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	16.92%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	26.21%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	25.73%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	22.90%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	18,50
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	10,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	7,00